Compte-rendu Table ronde « de la ferme à la table : utopie ou réalité ? », jeudi 16 novembre 2023.

Intervenants :

- **Jessica Larsson**, cheffe adjointe de la représentation en France de la Commission européenne
- **Jérémy Decerle**, député européen RENEW et agriculteur
- **Jérémy Camus**, vice-président de la Métropole, en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de la résilience du territoire
- **Pascal Girin**, président de la Chambre d'agriculture du Rhône

Modération assurée par **Marie-Cécile Seigle-Buyat**, directrice et rédactrice en cheffe de l'Apasec.

Intervention de **Christine Ramel**, coprésidente de la Maison des européens de Lyon :

Les maisons de l'Europe en France ont été créées dès le début de la construction européenne. Elles assurent des missions de sensibilisation à la citoyenneté européenne et au civisme. Elles accompagnent la société civile, les collectivités locales, les établissements scolaires et d'enseignement supérieur dans des recherches de financements européens ou dans la création de projets européens. Les maisons de l'Europe mettent l'accent sur la mobilité en Europe, transmettent de l'information sur les financements et projets européens, prodiguent une éducation aux médias et combattent la désinformation, et accompagnent les projets portés par des acteurs locaux. En bref, les maisons de l'Europe sont des lieux ressources pour tous : la jeunesse, les actifs, les retraités, les acteurs locaux, les collectivités etc.
La Maison des Européens Lyon porte et participe à de nombreux projets et collaborations sur le territoire de la métropole de Lyon et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Par exemple, par le partenariat avec Eurodesk, la Maison des Européens Lyon a créé Explor'ailleurs, un lieu ressource sur la mobilité des jeunes.
De plus, la Maison des Européens Lyon bénéficie du Label EUROPE DIRECT. Ce label de la Commission européenne est décerné à 47 centres en France pour faire le lien entre la Commission et les citoyens. Ce lien s'exprime par la mise en avant des thématiques à l'agenda européen, telles que le Green Deal (Pacte vert). Les politiques alimentaires européennes sont une part importante de ce Green Deal. La nouvelle stratégie européenne « De la ferme à la table », adoptée en 2021, cherche donc à mettre en place un système d'alimentation durable, juste, et respectueux de l'environnement. Les leviers mis en avant par cette stratégie sont la transition vers l'agriculture biologique, la réduction du gaspillage, etc. Mais comment cela se décline-t-il dans nos assiettes ?
Un grand merci aux intervenants présents ce soir ainsi qu'à la modératrice de cette table ronde.

Marie-Cécile Seigle-Buyat : « De la ferme à la table », c'est un nom de stratégie plutôt éloquent. Mais quels sont les liens exacts entre le système agricole et la nourriture qui se retrouve dans nos assiettes ? La relation entre les deux peut paraître lointaine. Nos intervenants vont nous expliquer cela. Mais tout d'abord, Jessica Larsson, est-ce que vous pouvez vous présenter et expliquer ce que fait la Représentation en France de la Commission européenne ?

Jessica Larsson : La Commission européenne est dirigée depuis 2019 par Ursula Von der Leyen. Elle comporte 27 membres du collège dont la présidente, dont un haut représentant à la politique extérieure de sécurité commune (Josep Borrel) et les autres membres du collège, dont le commissaire français Thierry Breton, en charge entre autres du marché intérieur. La Commission est l'une des trois institutions majeures avec le Parlement et le Conseil de l'Union européenne. Le Conseil est composé des ministres des gouvernements des États-membres en fonction des sujets abordés. La Commission fait des propositions législatives dans le cadre des compétences de l'Union Européenne. Ensuite, le texte est adopté par la procédure législative ordinaire, avec l'accord du Parlement Européen et du Conseil. Après l'adoption, la Commission veille à la mise en œuvre des textes adoptés et du budget. De plus, elle est gardienne des traités, c'est-à-dire qu'elle veille à faire respecter le droit européen sur tout le territoire de l'Union européenne. En d'autres termes, elle vérifie le respect des droits des citoyens et des valeurs fondamentales de l'UE dans les États membres. Elle est la représentante de l'UE à l'étranger.
Les élections européennes, qui conduisent au renouvellement de la composition du Parlement européen, auront aussi un impact sur la Commission européenne. Après les élections, un choix est fait sur l'identité de la personne qui occupera la nouvelle présidence de la Commission, en fonction de la composition politique du Parlement. Ce choix doit être validé par le Parlement européen, qui a le pouvoir de refuser la proposition des États-membres. Les États proposent ensuite chacun un commissaire, qui se voit attribuer un portefeuille par la présidence. Enfin, le Parlement européen valide ou non les commissaires après une audition de ceux-ci. Les élections européennes permettent donc un véritable contrôle démocratique de la composition de la Commission européenne.

La Commission européenne est représentée dans chaque État-membre. En France, la représentation de la Commission dispose de deux bureaux, à Paris et Marseille. Le rôle de la représentation est de traduire le bruxellois vers le français, et vice versa. Ce travail de lien entre les citoyens des États membres et la Commission permet à celle-ci de bénéficier d'une connaissance fine des sensibilités nationales sur les sujets politiques, sociaux et économiques sur lesquels elle peut être amenée à légiférer. La représentation est composée de plusieurs équipes dont la principale mission est de communiquer et d'expliquer ce que fait l'Europe au plus près des acteurs sur le terrain et des citoyens.

Marie-Cécile Seigle-Buyat : L'une des stratégies proposées par la Commission est donc la stratégie De la ferme à la table. Pouvez-vous nous expliquer sa genèse et sa finalité ?

Jessica Larsson : La stratégie « De la ferme à la table » prend position au sein du Pacte vert européen et constitue donc une des grandes priorités du mandat de la Commission.
Le Pacte vert doit permettre la transition écologique, c'est-à-dire de faire de l'Europe le premier continent neutre climatiquement d'ici à 2050. Il est important pour la Commission

de rester attachée à chaque aspect de ce Pacte vert, qui est pensé comme une politique globale. Lorsque le principe de ce Pacte vert a été adopté, la Présidente de la Commission l'a présenté comme la nouvelle stratégie économique de l'UE. Ainsi, le paradigme a été renversé puisque l'on prend pour boussole les questions environnementales et sociales. Le Pacte vert, au-delà de son ambition de neutralité climatique, permet l'accompagnement des économies européennes dans cette transition.

De plus, en 2020, l'UE a adopté le plan Next Generation EU, plan de relance européen inédit au sortir de la crise Covid pour relancer nos économies en les accompagnant dans la double transition écologique et digitale. Ce plan se décline en plans de relance nationaux par le biais de financement partiel par des prêts ou des subventions. Ce plan met en avant des objectifs environnementaux et sociaux, pour ne laisser personne sur le bord de la route au cours de la transition écologique. La Commission exerce un contrôle important sur la manière dont les crédits de Next Generation EU sont dépensés par les États, et vérifie le respect du droit et de ses valeurs européennes par les bénéficiaires. En France, la plan "France Relance" est financé à 40% par l'UE.

Les ambitions du pacte vert ne peuvent être atteintes sans faire évoluer le système alimentaire. Les émissions de gaz à effets de serre de l'UE provenant de l'agriculture ont diminué de plus de 20% depuis 1990. Ce qui est une bonne nouvelle mais elles ont stagné depuis 2010. Il faut dire que la production agricole a continué à croître donc l'empreinte climatique par unité de production a continué à s'améliorer ???. Néanmoins, au sein de l'UE, l'agriculture compte pour 10% des émissions de gaz à effet de serre, dont 70% proviennent du secteur animal.
De plus, l'agriculture est aux avant-postes du réchauffement climatique : on le voit avec les épisodes de sécheresse en 2022 et en 2023 mais au-delà de la question de l'eau, il y a aussi la chute de la fertilité des sols, la pollution atmosphérique et son impact sur la biodiversité (dont la question des pollinisateurs).

En ce sens la stratégie De la ferme à la Table lancée en 2020 est au cœur du Pacte vert et ses principaux objectifs sont : assurer la sécurité alimentaire face au changement climatique et à la perte de la biodiversité ; réduire l'empreinte environnementale et climatique du système alimentaire de l'UE ; renforcer la résilience du système alimentaire de l'UE.

L'objectif est de répondre aux aspirations des Européens à une alimentation saine, équitable et respectueuse de l'environnement.

La stratégie vise à ce que la production alimentaire ait une incidence neutre ou positive sur l'environnement, dans laquelle les terres et les ressources marines soient préservées ou restaurées, où le changement climatique est atténué et adapté, où les terres, les sols, l'eau, l'air, les végétaux et les animaux sont protégés et où la perte de biodiversité est inversée.

Cette stratégie aborde de manière exhaustive les défis des industries alimentaires et reconnaît les liens inextricables entre des <u>personnes</u> en bonne santé, des <u>sociétés</u> en bonne santé et une <u>planète</u> en bonne santé.
Des objectifs quantitatifs ont été fixés comme :

· Réduire de moitié l'utilisation des pesticides et des engrais, ainsi que les ventes d'anti-microbiens pour les animaux et l'aquaculture (de 50%).
· Augmenter la part des terres consacrées à l'agriculture biologique (objectif : au moins 25% des terres cultivées).
· Atteindre au moins 10% de la surface agricole présentant des caractéristiques de haute diversité paysagère.

La stratégie compte aussi des objectifs relatifs au bien-être animal, à la réduction du gaspillage et l'utilisation d'emballages soutenables.
Le Pacte vert est donc une approche ambitieuse et holistique qui implique la participation de tous les acteurs au niveau européen (publics, privés, recherche, acteurs publics, etc.).

Marie-Cécile Seigle-Buyat : La Commission impulse et propose, tandis que le rôle du Parlement est de voter les textes européens. Jérémy Decerle, vous êtes eurodéputé. Pouvez-vous en quelques mots rappeler votre rôle et mission ?

Jérémy Decerle : Tout d'abord, un grand merci à la Maison des Européens Lyon et à la Métropole de Lyon pour l'organisation de cet événement. Les citoyens, en tant que consommateurs, ont une place très importante dans la stratégie verte agricole.
Le Parlement européen, depuis le Traité de Lisbonne, a plus de poids dans le processus décisionnel européen qu'autrefois. Aujourd'hui, tous les textes législatifs proposés par la Commission doivent passer par le Parlement pour être adoptés.
Le Parlement européen est une maison de compromis, où l'on met souvent du temps à se mettre d'accord. Mais les meilleurs compromis sont finalement ceux qui ne plaisent à personne. Ces compromis sont des équilibres pour faire avancer l'Europe. Une fois que le Parlement a validé sa position sur un texte, la procédure avance vers la recherche du compromis avec les autres institutions européennes dans le cadre des trilogues. Finalement, le pouvoir du Parlement est moindre par rapport à celui du Conseil et de la Commission. Son avis, bien qu'écouté et entendu sans quoi les Européens ne sont pas entendus, pèse souvent moins que ceux du Conseil et de la Commission. Toutefois, le Parlement peut bloquer des textes s'il estime que sa position n'est pas suffisamment prise en compte par la Commission et le Conseil.

Marie-Cécile Seigle-Buyat : Vous avez voté en faveur de cette stratégie. Acceptez-vous de partager votre avis à ce sujet, d'autant plus que ce sujet vous touche de près car vous êtes éleveur en Saône-et-Loire.

Jérémy Decerle : Les agriculteurs sont en première ligne face au changement climatique. Il y a un besoin d'adaptation du secteur agricole, dans une idée de résilience face à ce changement climatique. L'idée est de se servir de ce climat actuel, de le maîtriser, pour conserver quelque chose de moins chaotique que ce qui risque d'arriver dans le futur.
La sollicitation du Parlement par la Commission pour valider les objectifs du Pacte vert ne m'a pas fait peur, puisque je crois qu'il est nécessaire d'atteindre ces objectifs de neutralité carbone. Dorénavant, on vote au Parlement les textes concrets de la mise en œuvre, et là se trouve un débat plus important. L'ambition initiale de la Commission a eu le défaut de présenter de nombreux objectifs chiffrés, qui expriment certes une ambition mais qui parfois ont manqué d'analyses d'impact.

Il est nécessaire que les États membres avancent à des vitesses similaires dans cette transition pour conserver une solidité de l'ensemble. On a eu tendance à se concentrer sur des priorités chiffrées sans forcément regarder la mise en œuvre, et aujourd'hui on doit trancher sur ces questions. La mise en œuvre sur les territoires est parfois difficile, c'est la difficulté d'appliquer le même texte partout, sur des territoires très différents.
Toutefois, il est nécessaire de trouver des solutions rapidement. Sans ces consensus, on va droit dans le mur : pour rappel, l'Europe est le continent qui se réchauffe le plus vite à l'échelle du globe.

Marie-Cécile Seigle-Buyat : Et aujourd'hui, où en sommes-nous ? Est-ce une réalité ? Comment la stratégie européenne s'applique-t-elle réellement sur le terrain ?

Jérémy Decerle : Trois textes seront votés la semaine prochaine au Parlement : celui sur les emballages, qui a fait parler de lui par le biais des boîtes de camembert, celui sur l'utilisation des pesticides, et celui sur la création d'un marché carbone pour le monde agricole.
Il reste, au-delà de ces textes, de nombreux autres qui seront votés dans les semaines suivantes. Il reste à déplorer que tout n'a pas été calibré en fonction de ce que les agriculteurs sont en capacité de faire. De plus, on a du mal à reconnaître ce qui a déjà été fait. Les antibiotiques pour les animaux ont été réduits de plus de 60% par exemple. On a un vrai manque de reconnaissance. On oublie souvent que les agriculteurs sont parties-prenantes et force de proposition pour aller plus loin sur différentes politiques, comme sur la réduction de l'utilisation des pesticides par exemple.
En France, on va souvent plus loin que les règles européennes au niveau national. Il ne faut tout de même pas oublier que dans l'UE, on a les règles les plus strictes du monde en termes de sécurité alimentaire et phytosanitaire.
Il faudrait remercier davantage les agriculteurs et reconnaître ce qui a été fait jusqu'à maintenant. On a de moins en moins de scandales alimentaires par exemple, car les agriculteurs jouent le jeu.
Les activités de pâturage ne devraient pas être négligées. Les vaches ne vont pas arrêter de roter, mais le pâturage permet aussi un captage du carbone. La Commission a pour habitude de travailler en silo, avec pas assez d'échanges entre les Directions Générales pour la construction des textes proposés. Trop souvent, on se retrouve dans des situations de vote de textes qui entrent en contradiction les uns avec les autres. On n'est pas encore capables efficacement de faire appliquer les règles européennes sur les produits entrant sur le marché européen. Il est nécessaire de mettre la politique commerciale en adéquation avec les règles alimentaires et sanitaires. Ces règles se retrouvent souvent être la variable d'ajustement pendant les négociations des accords commerciaux.

Marie-Cécile Seigle-Buyat : Ici dans la Métropole de Lyon, cette stratégie est d'ores et déjà instaurée dans les cantines. Jérémy Camus, pouvez-vous nous présenter la démarche locale à ce sujet ? Pourquoi ce choix et comment concrètement les choses sont mises en place ?

Vidéo de présentation de la politique alimentaire de la Métropole de Lyon.

Jérémy Camus : Au niveau métropolitain à Lyon, la politique agricole se veut transversale et holistique. Elle dépend de nombreuses autres politiques publiques qui sont fixées, et avec lesquelles elle interagit : politique d'éducation, urbanisme, commande publique, etc. Une

question fondamentale au cœur de la politique alimentaire de la métropole est comment faire société autour de l'alimentation. Une bonne alimentation, c'est une alimentation de qualité, pour soi et pour l'environnement. C'est aussi une alimentation partagée.
La stratégie portée par la Métropole va de la graine aux familles. On a une chaîne de valeurs transversales, qui part de la graine et des territoires agricoles et va jusqu'aux familles en passant par les agriculteurs, la logistique et les restaurateurs scolaires comme dans les entreprises.
Lors d'une visite à la Commission européenne, j'ai pu constater une trop forte séparation entre les Directions Générales. J'ai dû présenter le même exposé sur la politique alimentaire du Grand Lyon à quatre DG différentes.
Depuis les élections municipales de 2020, dans beaucoup de communes de France des élus ont obtenu des portefeuilles autour des questions d'alimentation, sans toujours avoir les budgets nécessaires pour mettre en place des politiques ambitieuses. Cela rentre en conflit avec la nécessité de débloquer des fonds considérables pour permettre la transition écologique du système alimentaire.

Marie-Cécile Seigle-Buyat : Toutefois, lors de la préparation de cette soirée, vous m'avez fait part de l'existence de quelques freins. Quels sont-ils ?

Jérémy Camus : Le frein principal est un frein lié au financement, et le manque de liens directs entre les collectivités locales et le niveau européen. De plus, les projets alimentaires territoriaux, qui existent déjà sur de nombreux territoires et qui ont les mêmes objectifs que la stratégie européenne « De la ferme à la table », ne sont pas fléchés pour des financements.

Un autre frein est celui des difficultés liées au millefeuille administratif français. On a une politique européenne, la politique agricole commune (PAC), des choix nationaux faits sur la base de la PAC, puis des choix régionaux, puis la collectivité locale qui n'a que peu de compétences et de moyens. Malgré l'ambition forte sur l'agriculture des politiques européennes, nationales, régionales et locales, on perd des effets des différents leviers à cause de l'éparpillement entre les niveaux administratifs. Si une collectivité territoriale souhaite aller plus loin que les objectifs chiffrés dans le Pacte vert, et c'est le cas de la Métropole de Lyon, elle ne le pourra pas à cause des décisions prises à d'autres niveaux.
Atteindre d'ici 2030 et donc en 7 ans les 25% d'agriculture biologique sera compliqué au niveau européen, mais plus pour certaines zones que pour d'autres. Certains territoires ont déjà construit leurs stratégies alimentaires, et maintenant passent à l'action. Le statut particulier de la Métropole de Lyon lui permet d'avancer plus vite sur cette thématique, mais son action est parfois ralentie ou empêchée par d'autres niveaux administratifs, ce qui semble contreproductif au vu des objectifs nationaux et européens.

Marie-Cécile Seigle-Buyat : Justement je me tourne vers les représentants de l'Union européenne. Les accords de libre-échange défraient la chronique et semblent sur le papier en tout cas aller à l'encontre de la stratégie « De la ferme à la table ». Qu'en est-il réellement ?

Jessica Larsson : Tout d'abord, félicitations à la Métropole de Lyon, qui parvient à prendre en compte toutes les dimensions du système alimentaire dans sa politique alimentaire. Je

voudrais revenir sur le fonctionnement des services de la Commission. Lorsque la Commission commence à travailler sur une proposition de texte législatif se pose la question de l'assignation d'un service "lead" sur ce texte. Mais attention, les Directions Générales ne travaillent pas seules pour autant. Pour chaque texte, la Commission forme des groupes interservices dans lesquels les Directions Générales impliquées sur le sujet travaillent ensemble à l'élaboration d'un texte le plus équilibré possible entre les intérêts de chacun. Suite à ce travail technique transversal, il y a des arbitrages politiques qui sont faits par les commissaires européens, là encore en collégialité.

Les accords de libre-échange sont un sujet assez passionné et dont on oublie parfois les effets positifs. Vu de l'étranger, d'Amérique latine ou du Canada par exemple, lorsqu'on regarde l'UE, elle apparaît en matière agricole comme une forteresse en raison de nos normes de sécurité alimentaire. Cependant, il ne faut pas oublier que les normes sanitaires et phytosanitaires de l'UE s'appliquent de la même manière pour tous les produits qui entrent sur le marché intérieur quelle que soit l'origine, UE ou hors UE.
On reproche aux accords commerciaux de faire baisser nos exigences sur des aspects environnementaux, sanitaires ou sociaux. Cependant, l'accord commercial avec le Mercosur intègre une obligation de suivre l'accord de Paris sur le climat et les règles du Bureau International du Travail (BIT) et protège donc les exigences européennes en matière environnementale et sociale. Les accords commerciaux sont donc une manière d'engager les pays partenaires sur une voie similaire à la nôtre sur la question climatique. Notre nouvel instrument sur la déforestation s'applique aux accords commerciaux et requiert que les produits entrant sur le marché unique soient produits légalement et sans dégradation des forêts.

Jérémy Decerle : La crise Covid et la guerre en Ukraine viennent bousculer le contexte géopolitique dans lequel l'Union européenne évolue et contracte des accords commerciaux et de libre-échange avec des partenaires tiers. Les positions de l'Union évoluent donc rapidement dans ce contexte instable. L'Union veut faire valoir son intérêt à aller s'implanter dans différentes régions du monde, afin de s'assurer de la coopération d'autres pays face aux positions ambiguës sur la Russie ou d'autres pays.
Les jeunes agriculteurs cherchent à faire venir au premier plan les questions sanitaires dans les négociations commerciales. La Commission a tendance à privilégier la signature effective des accords, en étant moins regardante qu'on ne le souhaiterait sur les questions de sécurité alimentaire et de respect des règles que l'on impose à nos agriculteurs. Il est primordial d'imposer les mêmes règles aux agriculteurs européens et pour l'importation de produits agricoles. Pour cela, il faudrait traiter les questions agricoles et alimentaires de façon dédiée dans les négociations commerciales. En effet, les contrôles sont difficiles dans le cadre des produits issus de l'élevage ou en lien avec la déforestation par exemple. À l'heure actuelle, on n'est pas capables de tracer efficacement les animaux au Brésil et donc de savoir d'où ils sont issus quand ils arrivent dans l'atelier d'engraissement. On ne sait donc pas si les animaux ont des liens avec la déforestation, en étant par exemple élevés sur des parcelles déforestées. Le constat est que l'on avance, mais on a encore un peu de mal à mettre en place ces contrôles.

Marie-Cécile Seigle-Buyat : L'accord en cours de négociations avec la Nouvelle-Zélande est annoncé comme étant l'un des plus ambitieux jamais conclus par l'Union européenne en matière climatique et sociale. Qu'en est-il selon vous ?

Jérémy Decerle : L'accord sera certainement voté par le Parlement européen, bien qu'il fasse preuve d'un manque de cohérence. L'accord a en effet été mieux négocié que ses prédécesseurs sur le point de vue environnemental, mais la variable d'ajustement a encore été l'alimentation, avec les quotas négociés sur l'importation de viande de moutons néo-zélandais sur le marché unique.

Marie-Cécile Seigle-Buyat : Nous avons parlé de l'assiette des consommateurs, mais au début de cette chaine et le nom de la stratégie est claire : il y a les fourches des agriculteurs. Je me tourne donc vers Pascal Girin, président de la Chambre d'agriculture du Rhône et éleveur dans le Haut Beaujolais. Que pensez-vous de cette stratégie ? Est-ce réalisable à l'échelle française et territoriale ?

Pascal Girin : Nourrir les Français et les Européens est la mission première des agriculteurs. C'est notre métier, nous voulons en vivre. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en place un accompagnement économique pour soutenir l'aspect nourricier de l'agriculture européenne. En 2019, à la présentation de la stratégie européenne « De la ferme à la table », certaines analyses avaient choqué dans le monde agricole. En particulier, une mise en place de cette stratégie à l'échelle du globe, on ferait face à des pénuries alimentaires importantes. Dans le cadre de cette stratégie, il paraît important de veiller à ne pas baisser les volumes de production agricole. S'engager trop vite et trop fort dans l'agriculture bio n'est pas viable pour les agriculteurs, on a encore vu récemment que du lait bio avait dû être jeté faute de débouchés. Bien sûr, les chambres d'agriculture vont accompagner cette transition vers l'agriculture biologique.
Le problème avec la baisse des volumes de production, c'est que cela induit une hausse des prix qui se répercute directement sur les prix alimentaires pour les consommateurs. Dans le contexte d'inflation actuel, une cause supplémentaire de hausse des prix apparaît très problématique.
Il convient donc de ne pas mettre les agriculteurs dans des impasses techniques. Les agriculteurs sont aussi force de proposition et cherchent à réduire leur empreinte environnementale. Par exemple, la mise en place du goutte à goutte dans les exploitations agricoles permet d'importantes économies d'eau.

Marie-Cécile Seigle-Buyat : Qu'entendez-vous par là ? Existent-ils selon vous des freins à la réalisation de cette stratégie ?

Pascal Girin : Il faut rester prudent lorsqu'il s'agit de politiques agricoles et alimentaires. Une dérive dans un sens ou dans l'autre peut coûter très cher : si des consommateurs se retrouvent face à des assiettes vides, on aura un réel problème.
En France, on n'a plus de renouvellement des agriculteurs. Lorsqu'un agriculteur prend sa retraite, c'est très difficile de trouver quelqu'un pour reprendre son exploitation. On se trouve donc dans une situation où on a le choix entre un rachat par un autre agriculteur qui agrandirait son exploitation, soit le passage des terrains en friche et donc une perte nette en produits agricoles. Le métier d'agriculteur a besoin d'un renouvellement de son attractivité,

sans quoi le système alimentaire français comme européen ne vont pas tenir, quel que soit le mode de production retenu, conventionnel ou biologique.

Jessica Larsson : Il faut rappeler que l'agriculture ne doit pas rester non plus dans une ornière uniquement économique. Le rapport de la FAO publié il y a quinze jours met en lumière le coût sociétal du système agricole mondial. Il est estimé par le rapport à dix mille milliards de dollars à l'échelle de la planète. Ce coût inclut les répercussions sur l'environnement, la santé, la biodiversité, les restrictions d'eau dues à une surexploitation de la ressource, etc. L'agriculture ne doit plus être considérée uniquement comme un champ économique. L'agriculture est une composante certes économique mais aussi sociale et sociétale, la manière dont nous nous nourrissons doit nécessairement respecter notre système de valeurs.

Marie-Cécile Seigle-Buyat : Finalement, difficile de trancher entre utopie et réalité. Une chose est certaine est que chacun met tout en œuvre pour que chaque citoyen puisse retrouver dans son assiette une alimentation saine et locale et rémunératrice pour les agriculteurs. Je vous remercie et vais maintenant passer la parole à la salle qui je suis certaine a beaucoup de questions à poser suite à ces échanges.

Les échanges se sont poursuivis autour de différentes questions, autour de l'apport nutritionnel en fonction du modèle agricole utilisé, des difficultés de contrôle du respect des normes européennes par les marchandises entrant sur le marché unique mais aussi la concurrence parfois déloyale entre les normes agricoles dans différents États membres de l'Union.

Abstract :

Table ronde : De la ferme à la table, utopie ou réalité ?
Discussion entre :
- Jessica Larsson, cheffe adjointe de la Représentation en France de la Commission européenne
- Jérémy Decerle, député européen Renew et agriculteur en Saône-et-Loire
- Jérémy Camus, Vice-président de la Métropole de Lyon délégué à l'alimentation, l'agriculture et la résilience du territoire
- Pascal Girin, président de la Chambre d'agriculture du Rhône

La stratégie De la ferme à la table est un des piliers de la stratégie environnementale européenne pour les années à venir. Cette stratégie, essentielle pour la Commission européenne afin d'atteindre les objectifs de neutralité carbone, est en revanche fortement critiquée par certains agriculteurs. Comment alors concilier la réalité du terrain, que ce soit au niveau de la profession ou de la métropole de Lyon, et les ambitions européennes ? La stratégie De la ferme à la table est au cœur du Pacte vert européen ayant pour objectifs principaux : la sécurité alimentaire face au changement climatique et la perte de la biodiversité, la baisse de l'empreinte environnementale et climatique du système alimentaire de l'UE et de renforcer la résilience du système alimentaire de l'UE. Si le Pacte vert européen est une politique climatique globale, la stratégie De la ferme à la table s'adresse particulièrement aux agriculteurs, qui sont en première ligne face au réchauffement climatique. Il y a donc un besoin de résilience urgent de la profession qui salue des objectifs européens ambitieux mais trop éloignés de la réalité du terrain.

Il est rappelé que l'UE a les règles les plus strictes du monde en termes de sécurité alimentaire et phytosanitaire, et que la France va souvent plus loin que les règles européennes au niveau national. Un autre facteur à prendre en compte est l'application pas encore assez efficace des règles européennes sur les produits entrant sur le marché européen, et la nécessité de mettre la politique commerciale en adéquation avec les règles alimentaires et sanitaires, qui seraient souvent la variable d'ajustement pendant les négociations des accords commerciaux.

Aujourd'hui, reconnaître les efforts des agriculteurs pour aller dans le sens d'une agriculture en accord avec les politiques environnementales, comme la baisse d'utilisation des pesticides, et souligner leur implication en étant force de proposition, est essentiel.

Si les agriculteurs sont force de proposition, la Métropole de Lyon est également un exemple en la matière : sa logique alimentaire prend en compte toutes les étapes et tous les acteurs de l'alimentation afin d'avoir une alimentation de qualité pour soi et pour l'environnement. Cependant, plusieurs freins persistent à plusieurs niveaux : un véritable manque de financement pour mettre en œuvre les politiques ambitieuses de la Métropole et la complexité administrative française. Malgré l'ambition forte sur l'agriculture des politiques

européennes, nationales, régionales et locales, il y a perte des effets des différents leviers à cause de l'éparpillement entre les niveaux administratifs. Une coordination et une homogénéisation des politiques est donc essentielle, au niveau local comme cela est déjà le cas au sein de la Métropole de Lyon, mais également au niveau national, européen mais également international. En effet, parmi les freins à une alimentation saine et durable sur le territoire lyonnais se trouvent les accords de libre-échange avec les pays tiers.

Même si les normes sanitaires et phytosanitaires de l'UE s'appliquent en théorie de la même manière pour tous les produits qui entrent sur le marché intérieur quelle que soit l'origine, UE ou hors UE, il est souvent reproché aux accords commerciaux de faire baisser les exigences européennes sur des aspects environnementaux, sanitaires ou sociaux, d'où l'importance de la mise en place de contrôles efficaces sur les questions de sécurité alimentaire et du respect des mêmes règles que l'on impose aux agriculteurs.

Si une telle stratégie alimentaire est unanimement nécessaire pour faire face au réchauffement climatique, les possibilités de mise en œuvre sont inégales sur un territoire. Si la stratégie De la ferme à la table n'est pas encore une réalité, elle n'est pas non plus une utopie aujourd'hui. Ces efforts sont faits, mais de nombreux freins persistent pour poursuivre, à toutes les échelles, dans cette direction. Pour les lever, il semble-alors important de concilier les politiques européennes, les dynamiques locales et les réalités du terrain afin de ne pas aller trop loin trop vite et que les conséquences se répercutent sur les consommateurs.